



Conseils généraux pour votre fiche de vœux second mouvement 2018



COMMENT CA MARCHE ?

Les fiches de vœux sont classées du plus gros barème au plus petit. En cas d'égalité de barème, les enfants de moins de 16 ans puis la date de naissance départage les enseignants.

Chaque fiche est étudiée dans l'ordre des vœux émis.

Dès qu'un vœu est disponible, il vous est attribué.

ATTENTION : il ne vous sera pas possible de refuser un vœu que vous avez demandé et obtenu :

DONC ATTENTION A VOS FORMULATIONS !

Si vous avez une priorité sur poste fractionné, vous devez cocher la croix en haut du document : L'IA vérifie que vous y avez bien droit, si c'est le cas vous avez votre PF et votre fiche de vœux n'est pas examinée. (dans le doute, remplissez tout de même votre fiche consciencieusement).

**NOUS NE POUVONS FAIRE
AUCUNE VERIFICATION DE VOS VŒUX
SANS DOUBLE DE VOTRE FICHE
PENSEZ BIEN A NOUS ENVOYER UN DOUBLE !!!**

Quels postes attribués au second mouvement ?

- Postes restés vacants à l'issue du premier mouvement (Nous vous les communiquerons dès le 18 mai)
- Postes libérés par les congés longue durée, disponibilités, congés parentaux, congés formation, nomination sur un poste à profil type EMPR ou autre
- Postes fractionnés (décharge de direction ou complément de temps partiel)
- Compléments de 80% : composés de 4x un quart de temps
- Compléments de mi temps annualisés : 6 mois sur 1 classe/ 6 mois sur une autre.
- Des postes de remplaçants restés vacants ou libérés.

LES POSTES FRACTIONNES représentent la majorité des postes donnés au second mouvement.

AVANTAGES

Vous pouvez noter explicitement tout ce que vous souhaitez puisque c'est une fiche manuelle, il n'y a pas de codes numériques préétablis.

Vous pouvez noter par exemple dans le tableau 1:

« Tout poste fractionné St Chamond sauf école « Tartempion » ou

« Tout poste fractionné mat secteur St Etienne sauf commune « Alpha »

Si vous avez un petit barème

L'intérêt est de noter le plus de postes possibles dans le tableau 1 car vous pouvez « exclure » des écoles ou des communes sur des secteurs, ce que vous ne pourrez plus faire dans le tableau 2.

**POUR DES CONSEILS PLUS PERSONNALISES,
PRENEZ RENDEZ VOUS AU 04 77 41 33 21**

**à partir du 23 mai tous les jours
même le mercredi après midi.**

A SAVOIR

Les PF en maternelle sont plus demandés que les élémentaires.

Les postes du centre du département sont attribués très tôt (à partir du barème 7, il n'en restait plus quasiment l'an dernier). Vous pouvez trouver sur notre site e-mouvement snuipp42 les barèmes des postes donnés l'an dernier au second mouvement.

En fin de mouvement, il reste plutôt des postes fractionnés à Roanne, St Etienne, Vallée du Gier.

Un PE à 100% a plus de facilités d'obtenir tout type de postes? Certains postes sont incompatibles avec le temps partiel : compléments de 80%, ZIL, compléments de mi temps annualisés. De plus, pour les postes fractionnés, si il y a une quotité de 50% + 25% + 25% = 100% dans une école, ce poste ne pourra être attribué qu'à un PE à 100%.

1 PE à 100% peut demander par ex « PF Tarentaise 50% + PF Planfoy 50% »

1 PE à 75% peut demander par exemple « PF Rochetaillée 50% + PF Le Bessat 25% »

1 PE à 50% peut demander par exemple « Tout PF St Etienne 0,25 + 0,25 »

Mais 1 PE à temps partiel NE PEUT PAS demander une partie d'1 PF à 100 % dans une école.



INCONVENIENTS

A part les quelques postes restés vacants à l'issue du 1er mouvement, aucune liste n'est publiée.

C'est à vous de supposer qu'il va y avoir des postes fractionnés ou d'autres postes. c'est pour cela qu'il ne faut pas hésiter à demander par exemple « tout poste TR St Etienne si cela vous intéresse il y en aura peut être 4 ou 5 de livres »

dans les tableaux 2 et 3, vous êtes obligés de remplir TOUTES les lignes sans restreindre les secteurs : d'où l'intérêt de restreindre les secteurs ou les grandes communes dans le tableau 1.